ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.173 11 juin 1990

Distribution spéciale

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

- 1. Partie à l'Accord adressant la notification: INDE
- 2. Organisme responsable: Bureau indien de normalisation
- Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
- 4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Billes, rouleaux et gorges de roulement en acier au chrome à forte teneur en carbone (NCCD 73.15)
- 5. Intitulé: MTD.16 (3766) Spécification concernant l'acier au chrome contenant du carbone utilisé pour fabriquer des billes, rouleaux et gorges de roulement
- 6. Teneur: Cette norme définit les prescriptions applicables à quatre catégories d'aciers au chrome à forte teneur en carbone, sous forme de billettes, barres, filmachine et fils et anneaux, destinés à la fabrication de roulements universels à billes et à rouleaux.
- 🦳 Objectif et justification: Contrôle de la qualité
- 8. Documents pertinents:
 - 1. Spécification concernant l'acier au chrome contenant du carbone utilisé pour fabriquer des billes, rouleaux et gorges de roulement: (première révision) 1967.
 - 2. Avis publié dans Standards Monthly Additions; et
 - 3. Dès que le projet de norme sera adopté, un avis paraîtra dans <u>Standards Monthly Additions</u>, <u>Gazette of India</u> et <u>Standards India</u>
- 9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: Dans un an environ
- 10. Date limite pour la présentation des observations: 23 mai 1990
- 11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: